



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

DECISION N° 04-788 /MFB/DGD DU 17 JAN 2025

Portant nomination des Membres du Groupe de Travail chargé de la mise en œuvre du dispositif de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux, le Financement du Terrorisme et la Prolifération des Armes de Destruction Massive au sein de la Direction Générale des Douanes

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

- Vu **la Constitution ;**
- Vu **la loi n° 2022-975 du 22 novembre 2022, portant Code des Douanes ;**
- Vu **la loi n°2023- 422 du 22 mai 2023** portant ratification de l'Ordonnance n°2022-237 du 30 mars 2022 portant régime des sanctions administratives applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive et organisation du contrôle des assujettis ;
- Vu **la loi n° 2024-363 du 11 juin 2024** portant ratification de l'ordonnance n° 2023-875 du 23 novembre 2023 relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive ;
- Vu **l'ordonnance n°2023-875 du 23 novembre 2023** relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive ;
- Vu **le Décret n° 2023-960 du 06 décembre 2023** portant organisation du Ministère des Finances et du Budget ;
- Vu **le Décret n° 2023-813 du 16 octobre 2023** portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu **le Décret n° 2023-814 du 17 octobre 2023** portant nomination des membres du Gouvernement, tel que modifié par le décret n°2023-1023 du 27 décembre 2023 ;
- Vu **le Décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu **le Décret n°2024-58 du 14 février 2024** portant application de l'Ordonnance n°2022-237 du 30 mars 2022 portant régime des sanctions administratives applicables en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive et organisation du contrôle des assujettis ;



- Vu **le Décret n° 2017-265 du 03 mai 2017** portant nomination du Directeur Général des Douanes ;
- Vu **le Décret n° 2023-1077 du 28 décembre 2023** portant promotion de l'Inspecteur Général DA Pierre Alphonse au grade d'Administrateur Général des Douanes ;
- Vu **l'Arrêté n°360 du 29 mai 2017** portant délégation de signature au Directeur Général des Douanes ;
- Vu **la Décision n° 03 du 15 janvier 2025** portant Création, Attributions et Composition du Groupe de Travail chargé de la mise en œuvre du dispositif de Lutte contre le Blanchiment de capitaux, le Financement du Terrorisme et la Prolifération des Armes de destruction massive au sein de la Direction Générale des Douanes ;

Considérant les nécessités du service,

DECIDE

Article 1 : Sont nommées au sein du Groupe Travail chargé de la mise en œuvre du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, les personnes ci-après :

- **Président :** Colonel-Major PALE Olo Sib, Conseiller Technique
- **Vice-président :** Colonel DEZAI Bonguin Ferdinand, Conseiller Technique
- **Membres :**
 - Monsieur NEME Wadja Jean Baptiste, Assistant du Directeur des Systèmes d'Information (DSI) ;
 - Colonel KOUAKOU Koffi Fofié, Sous-directeur de l'Analyse du Risque, du Renseignement et de la Valeur (DARRV) ;
 - Colonel KOFFI Koffi Séraphin, Sous-directeur des Vérifications des Grandes Entreprises (DED) ;
 - Colonel SORO Kounontoho Amidou, Sous-directeur des Services Douaniers du Port (DSDPSS) ;
 - Colonel BHOUAKEYE Fofana, Sous-directeur des Opérations de Surveillance et des Interventions (DR Aboisso) ;
 - Lieutenant-Colonel DJIKET Joceline épouse SORO, Sous-directrice de la Communication et de la Promotion du Civisme Fiscal (DCQP) ;
 - Lieutenant-Colonel N'GUESSAN Julien, Chef de Visite au Bureau des Régimes Particuliers (DRE) ;
 - Commandant DAH Kouassi Koko, Chef de Subdivision surveillance Aéroport (DSA)



▪ **Secrétariat Technique**

- Lieutenant-Colonel ADEA Ehouman Hugues Evrard, Chef de Bureau de la Formation (DFD) ;
- Lieutenant-Colonel ADOU Noël, Chargé d'Etudes à l'Inspection Générale ;
- Lieutenant-Colonel YAÏ Téhé Achille, Chargé d'Etudes à la Direction de la Règlementation et du Contentieux (DRC) ;
- Monsieur KOBENAN Kouakou Kra Éric, Chef de Section note de synthèse sur le Commerce Extérieur (DSEE).

AMPLIATIONS :

- MFB/CAB 1
- DGD 1
- DGA 2
- IGD 1
- Toutes Directions Douanes 1

